

- ◆ Localisation des emplois
- ◆ Caractéristiques des actifs
- ◆ Caractéristiques de l'emploi
- ◆ Dynamique de recrutement
- ◆ Caractéristiques de l'offre de formation

FORMATION

focus

en Haute-Normandie

Plus de 38 000 emplois sont recensés en Haute-Normandie dans les métiers de la formation. Ces emplois recouvrent les métiers de la formation continue et ceux de la formation initiale.

Ce document distingue deux groupes de métiers :

Les métiers de la formation initiale : instituteurs, professeurs des écoles, professeurs du primaire et secondaire, directeurs d'établissements scolaires, inspecteurs, professeurs du supérieur, etc.

Les métiers de la formation continue : formateurs et animateurs de formation continue, formateurs en centre de

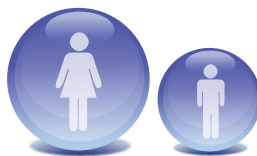
formation public et privé, formateurs en entreprise, consultants, indépendants, etc.

Les métiers de la formation initiale sont majoritaires, ils représentent 89 % des actifs. Cependant, les métiers de la formation continue ne cessent d'évoluer tant en nombre d'actifs qu'en terme de pratiques professionnelles. Globalement, les métiers de la formation sont en pleine évolution aussi bien sur le plan législatif (Masterisation, Service Public de l'Orientation, loi relative à l'orientation et formation tout à long de la vie) qu'au niveau de la formation avec une offre en évolution pour l'ensemble des métiers de la formation.

Chiffres clés en Haute-Normandie



38 116 actifs en emplois



65 %

35 %

Principaux diplômes

- Master professionnel Sciences de l'Éducation - Ingénierie du Conseil.
- DU Formateur en informatique.
- Diplôme d'Etat de professeur de danse et de musique.
- Formateur Accompagnateur en Insertion Professionnelle.
- Titre professionnel de formateur professionnel d'adultes.

Nombre d'actifs

- ◆ **38 116*** actifs (**5 %*** des actifs en Haute-Normandie).
- ◆ **33 976** actifs dans les métiers de la formation initiale (soit 89 %).
- ◆ **4 140** actifs dans les métiers de la formation continue (soit 11 %).

Age des actifs

- ◆ La moyenne d'âge des actifs est de **41** ans (**40** ans en Haute-Normandie).
- ◆ **16 %** des actifs ont moins de 30 ans (**23 %** en Haute-Normandie).
- ◆ **27 %** des actifs ont 50 ans ou plus (**22 %** en Haute-Normandie).

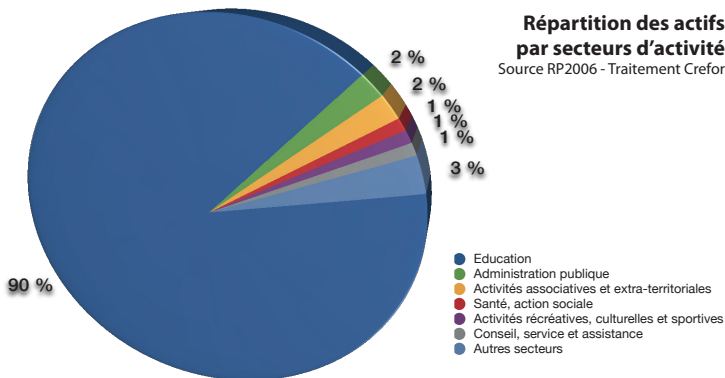
Emploi

- ◆ **61 %** des actifs ont un diplôme de niveau *Bac* +3 ou supérieur.
- ◆ **64 %** des actifs des métiers de la formation initiale ont un niveau *Bac* +3 ou supérieur.
- ◆ **32 %** des actifs des métiers de la formation continue ont un niveau *Bac* +3 ou supérieur.

*En bleu les chiffres de Haute-Normandie du secteur de la formation.
*En noir les chiffres de Haute-Normandie toutes professions confondues.
Source RP2006 - Traitement Crefor.

10 % des salariés n'exercent pas dans le secteur de l'éducation (enseignement tous niveaux et toutes disciplines confondus)

Sans surprise, 90 % des 38 116 actifs haut-normands des métiers de la formation travaillent dans le secteur de l'éducation. Cette part atteint 92 % pour les actifs des métiers de la formation initiale. Les 8 % restant exercent, entre autres, dans les secteurs de l'administration publique et des activités associatives. Pour les métiers de la formation continue, 74 % des actifs exercent dans le secteur de l'éducation. Les actifs de ce groupe se répartissent également dans les secteurs de l'administration publique (6 %), des activités associatives (3 %), la santé et l'action sociale (3 %), etc.

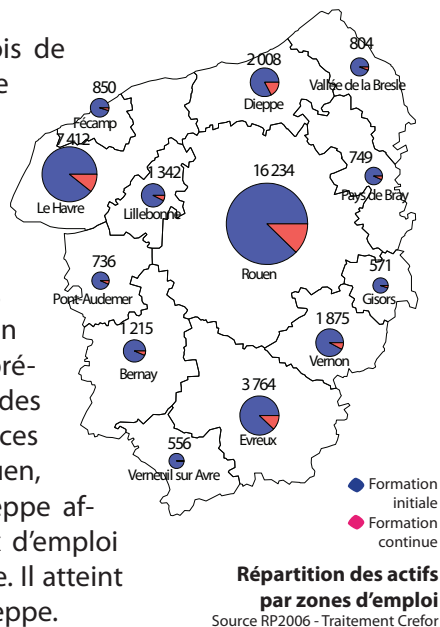


Des emplois répartis selon les zones d'emploi

Sur le territoire, les emplois des métiers de la formation se répartissent proportionnellement à la population active : plus il y a d'actifs dans la zone d'emploi, plus le nombre d'emplois des métiers de la formation est significatif.

Avec 42 %, plus d'un tiers des actifs sont regroupés sur la zone d'emploi de Rouen, la plus importante de la région. Cette zone regroupe d'ailleurs 43 % des emplois des métiers de la formation.

En moyenne, les emplois de la formation continue représentent 11 % de l'ensemble des métiers de la formation. Cette répartition varie en fonction des zones d'emploi. Ainsi, les emplois de la formation continue sont plus représentés dans les grandes agglomérations. Parmi ces zones d'emploi, Rouen, Le Havre, Evreux et Dieppe affichent le plus fort taux d'emploi de la formation continue. Il atteint 17 % dans la zone de Dieppe.



Zoom

Les structures de formation en Haute-Normandie

Selon l'emploi occupé, les actifs des métiers de la formation exercent dans des structures différentes.

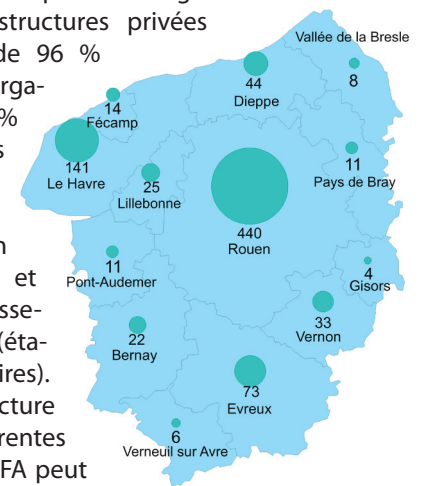
Les organismes de formation initiale

- ◆ Les établissements scolaires du premier et du second degré : à la rentrée 2011, l'académie de Rouen compte 2 192 écoles et établissements publics et privés sous contrat.
- ◆ Les Universités : l'Université de Rouen (dont une antenne à Evreux et une à Elbeuf) et l'Université du Havre.
- ◆ Les grands établissements d'enseignement dont les Grandes Ecoles : ils peuvent être consulaires, privés ou dépendre d'un ministère (Cesi, Ecole de management de Normandie, Esigelec, Esitpa, Insa, Isel, Rouen Business School, etc.).
- ◆ Les Centres de Formation pour Apprentis ; ils peuvent être publics, privés, consulaires, etc. : 46 CFA en Haute-Normandie.

Les organismes de formation continue

Quel que soit son statut, un organisme de formation peut exercer son activité de façon exclusive dans le domaine de la formation continue ou en complément d'une autre activité.

Le Crefor comptabilise 832 organismes dont l'activité principale est la formation continue. Ces organismes, émiétés sur l'ensemble du territoire haut-normand, sont fortement représentés par des petites structures... 67 % des organismes de formation sont des structures de moins de 10 salariés. Sur ces 832 organismes, 53 % sont localisés dans la zone d'emploi de Rouen. Les zones d'emploi du Havre et d'Evreux se placent en second et troisième rang avec respectivement 17 % et 8,8 % organismes recensés. Selon une enquête réalisée par la Direccte de Haute-Normandie en 2009 auprès des organismes de formation, les structures privées représentent près de 96 % de l'ensemble des organismes déclarés. 3 % sont des structures publiques (établissements dépendant de l'Education nationale, Greta...) et 1 % sont des établissements parapublics (établissements consulaires). A noter : une structure peut regrouper différentes fonctions, ainsi un CFA peut également être organisme de formation continue.



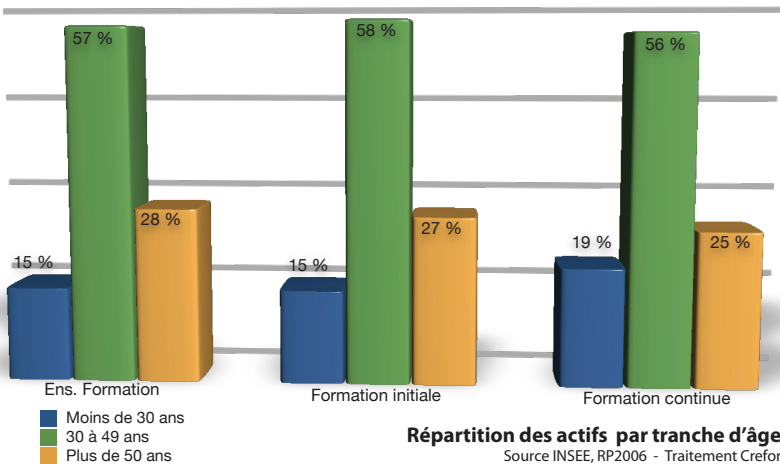
Caractéristiques des actifs

Une part importante de seniors

Les actifs des métiers de la formation sont globalement plus âgés (28 % de seniors : 50 ans et plus) que l'ensemble des actifs haut-normands (23 % de seniors). D'autre part, la proportion des moins de 30 ans chez les actifs des métiers de la formation (15 %) est inférieure à celle observée pour l'ensemble des actifs de Haute-Normandie (22 %).

65 % des actifs haut-normands des métiers de la formation sont des femmes. Plus ces actifs sont jeunes, plus la part des femmes est importante. Ainsi, 59 % des seniors des métiers de la formation sont des femmes et 69 % chez les moins de 30 ans.

Chez les actifs de la formation initiale, la proportion de femmes est comparable à celle de l'ensemble des métiers de la formation (66 %). En revanche, la répartition des sexes est plus homogène chez les actifs des métiers de la formation continue (54 % de femmes).



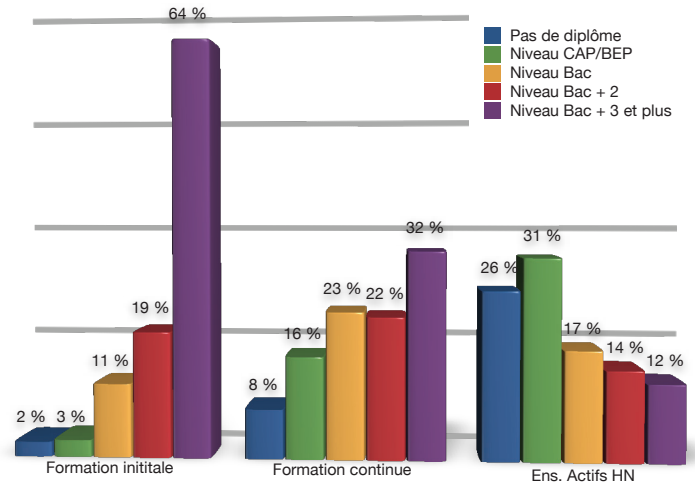
Les formations supérieures plus représentées

Sur l'ensemble des métiers de la formation, 81 % des actifs possèdent un diplôme de niveau *Bac + 2* ou plus.

Ce niveau de qualification est plus marqué encore chez les actifs des métiers de la formation initiale, 83 % d'entre eux ont un niveau égal ou supérieur à *Bac + 2*.

Le niveau de qualification augmente également pour les tranches d'âge les plus jeunes : 92 % des moins de 30 ans ont un niveau *Bac + 2* ou plus, contre 71 % pour les seniors. Cette observation est à mettre en relation avec l'historique de l'admission aux concours d'enseignants de l'Education nationale : dans les années 70, le recrutement se faisait à *Bac + 2* puis, de 1991 à 2009, le certificat était obtenu en deux ans après la licence et, depuis 2010, les professeurs certifiés doivent valider simultanément le Capes et un Master. Pour les métiers de la formation continue, le niveau de formation des actifs est plus équilibré tout en conservant un fort taux d'actif ayant un niveau *Bac + 2* ou plus. On constate également que les femmes ont un niveau de formation

supérieur à celui des hommes. 62 % d'entre elles ont un diplôme de niveau égal ou supérieur à *Bac + 2* contre 44 % des hommes.



Niveaux de formation des actifs en emploi
Source INSEE, RP 2006 - Traitement Crefor

Zoom

Quelles différences entre enseignant et formateur ?

Organisés autour d'un même objectif, celui de la transmission du savoir, les métiers d'enseignant et de formateur sont pourtant fondamentalement différents :

Les enseignants transmettent leur savoir à un public scolaire ou d'apprentis (formation initiale). Environ 90 % des enseignants sont fonctionnaires de droit public suite à l'obtention d'un concours national d'accès à la profession. Selon les chiffres nationaux, seuls 10 % sont contractuels (agent public non-fonctionnaire, mais lié par contrat).

Il existe deux catégories d'enseignants :

- ◆ Les professeurs d'enseignement général. Leur concours porte sur les savoirs fondamentaux dans une discipline précise.
- ◆ Les professeurs d'enseignement professionnel et technologique. Leur concours est fondé sur des savoirs professionnels.

Les enseignants peuvent, en complément de leur activité, être formateurs.

Le public **des formateurs** est composé d'individus sortis du système scolaire : entre autres, de salariés, demandeurs d'emploi, particuliers, etc. (formation continue).

Il n'existe pas de réglementation nationale régissant le statut des formateurs. En grande majorité, les formateurs sont des contractuels de droit privé. Ils sont choisis pour leurs diplômes et/ou compétences et expériences professionnelles liées à un secteur précis.

Les formateurs sont amenés à faire évoluer leurs pratiques. Emergent, de ce fait, de nouveaux métiers de la formation liés à des dispositifs comme la FOAD (Formation Ouverte A Distance) et la e-formation.

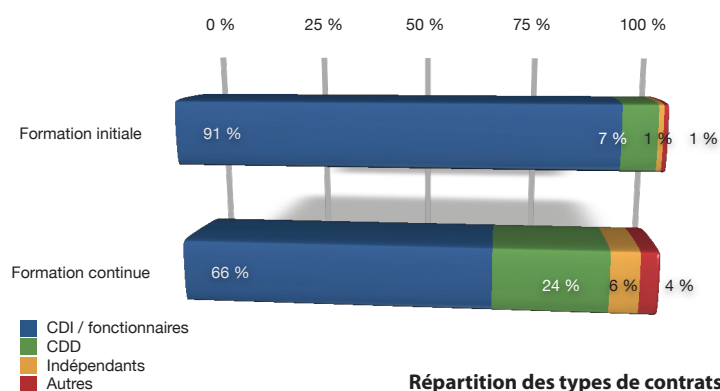
Caractéristiques de l'emploi

Davantage de précarité en formation continue

Sur l'ensemble des métiers de la formation, les contrats stables (CDI et fonctionnaires) représentent 88 % des contrats. Mais, selon le groupe de métiers, la répartition des actifs par types de contrats n'est pas la même.

Ainsi, les contrats stables sont largement majoritaires dans les métiers de la formation initiale (91 %). Cette observation est à mettre en relation avec la part importante de fonctionnaires dans les métiers de la formation initiale. Les emplois précaires (CDD, contractuels, etc.) sont peu représentés avec seulement 7 %.

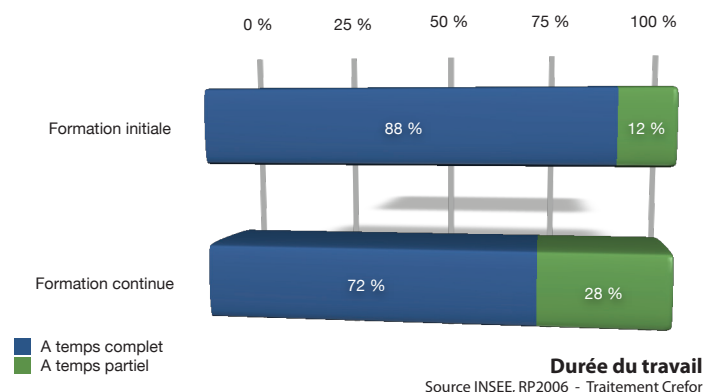
Pour les métiers de la formation continue, le schéma est très différent. Les contrats stables représentent seulement 66 % des contrats. La part des contrats précaires et des indépendants s'élève en conséquence avec 24 % et 6 % des contrats. Ces chiffres mettent en évidence une plus grande précarité des actifs travaillant dans les métiers de la formation continue.



Davantage de temps partiel dans la formation continue

En Haute-Normandie, toutes professions confondues, la part des actifs à temps partiel représente 17 %.

Avec 14 % d'actifs en temps partiel, les métiers de la formation se rapprochent de la moyenne régionale mais avec des différences importantes entre les deux groupes.



Dans les métiers de la formation continue, la part des actifs en temps partiel représente 28 % contre 12 % en formation initiale. Ce fort taux de temps partiel en formation continue met également en évidence le caractère précaire des emplois de ce groupe de métiers.

Les femmes à temps partiel sont beaucoup plus nombreuses parmi les actifs de la formation continue (41 %) que parmi les actifs de la formation initiale (15 %).

Zoom

Le service public de l'Orientation - SPO

Les métiers de l'orientation font partie intégrante du paysage de la formation. Néanmoins, ils n'ont pas été pris en compte dans les chiffres de ce document pour des raisons liées au périmètre du Focus.

Dans le cadre de la loi relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie du 24 novembre 2009, l'orientation connaît actuellement une profonde évolution. L'article 3 de la loi reconnaît le droit à l'information et à l'orientation professionnelle pour tous. La création du Service Public de l'Orientation (SPO) est donc une des mesures de mise en application de l'article 3 de cette loi.

Le 4 mai 2011, le décret n° 2011-487 pose la première pierre du SPO.

Le SPO, deux services complémentaires :

- Un service à distance national dit « dématérialisé », concrétisé par un site Internet "Orientation pour tous" ainsi qu'un service téléphonique, en cours de création.
- Un service local de proximité labellisé « orientation pour tous – pôle information et orientation sur les formations et les métiers ».

Les organismes reconnus comme participant au service public de l'orientation tout au long de la vie doivent « permettre à toute personne », d'y trouver toute l'information utile et de s'y voir proposer des conseils personnalisés. Cette démarche doit lui permettre de « choisir en connaissance de cause un métier, une formation ou une certification adaptés à ses aspirations, à ses aptitudes et aux perspectives professionnelles liées aux besoins prévisibles de la société, de l'économie et de l'aménagement du territoire ». Octroyé pour 5 ans et renouvelable, le label peut être délivré à un seul organisme ou à un groupement d'organismes liés par convention. Ce label est associé à un logotype affiché sur chaque lieu d'accueil du SPO.

Ce sont près de 185 structures d'accueil sur l'orientation et la formation présentes en Haute-Normandie (8 500 en France) qui sont invitées à collaborer et à se coordonner. Ces organismes, parmi lesquels on peut citer les CIO, le CRIJ, le Pôle emploi, les compagnies consulaires, la cité des Métiers ou encore les Missions Locales, doivent établir une convention soumise au préfet.

La formation continue plus impactée par le chômage

En 2009, Pôle emploi a inscrit 1090 demandeurs d'emploi dans les métiers de la formation, à part égale entre les métiers de la formation initiale et ceux de la formation continue. L'indicateur de chômage* apparaît très contrasté entre les deux groupes : il est de 12,4 % pour les métiers de la formation continue mais seulement de 1,5 % pour les métiers de la formation initiale.

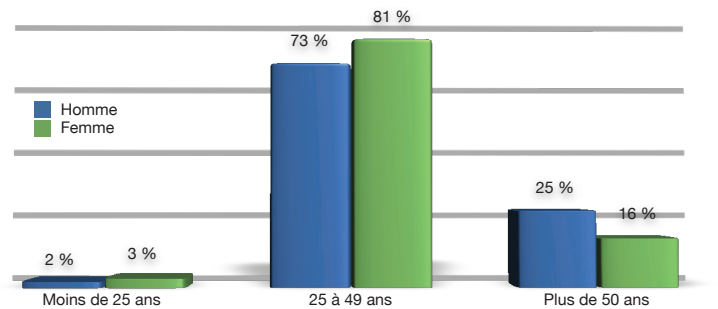
*Cet indicateur n'est pas un taux de chômage car il compare deux populations différentes : celles des demandeurs d'emploi de Pôle emploi 2010 et celles du nombre d'actifs issu du Recensement de la population 2006 (RP 2006).

Un marché du travail dynamique

En 2009, Pôle emploi a recensé 1035 offres d'emploi dans les métiers de la formation. Entre 2005 et 2009, les offres d'emploi ont connu une augmentation de 23 % (contre une baisse de 9 % pour l'ensemble des métiers au niveau régional). Parallèlement à cette augmentation du nombre d'offres d'emploi, le nombre de demandeurs d'emploi a baissé (- 34 % entre 2005 et 2010). Néanmoins, le nombre de demandeurs d'emploi a cessé de baisser depuis 2008. Ainsi, sur le marché du travail, on constate un resserrement des tensions au recrutement sur les métiers de la formation, avec 1,8 demande d'emploi enregistrée pour chaque offre déposée par les employeurs en 2009 (2,3 en moyenne régionale toutes professions confondues) contre 2,5 en 2005.

Ces tendances sont sensiblement identiques pour les deux groupes de métiers.

sentation des jeunes dans les effectifs de Pôle emploi, peuvent être avancées. En formation initiale, l'orientation massive des jeunes vers les concours, suite à de longues études, pourrait expliquer leur faible représentation chez les demandeurs d'emploi. Pour les actifs de la formation continue, la nécessité de justifier d'une première expérience professionnelle dans le domaine enseigné pourrait expliquer une entrée sur le marché du travail, dans le secteur de la formation, plus tardive.



Age des demandeurs d'emploi en 2009
Source DEFM 2009 - Traitement Crefor

Zoom

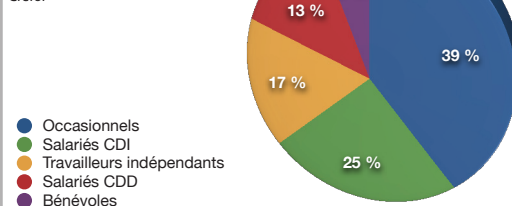
Statut et recrutement des formateurs

Diverses appellations existent pour qualifier les formateurs – vacataire, animateur, intervenant... - mais l'activité de formateur ne peut être exercée que sous deux statuts juridiques : travailleur indépendant ou salarié, même s'il n'y a pas d'accès réglementé à l'exercice des métiers de la formation continue. Avoir obtenu un diplôme ou un titre dans les métiers de la formation est une valeur ajoutée sans être un critère, s'il ne s'assortit pas d'une expérience professionnelle dans le domaine. Lorsque l'on veut travailler dans le secteur de la formation, l'observation des pratiques de recrutement montre que :

- ◆ Du côté des organismes, les employeurs ont tendance à utiliser les vacations comme test avant une embauche plus longue en contrat à durée déterminée ou indéterminée.
- ◆ Du côté des entreprises, les fonctions de formation relèvent le plus souvent d'un cursus de mobilité interne : un responsable de formation vient fréquemment d'un autre service de l'entreprise, les formateurs, internes ou occasionnels, sont le

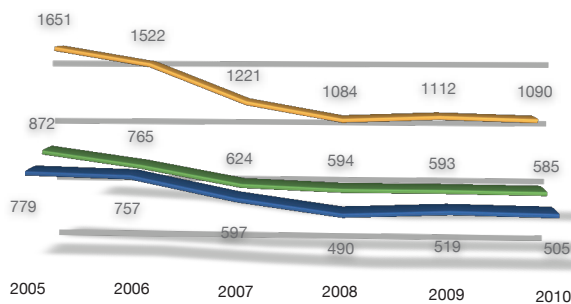
Répartition des statuts des formateurs

Source Direccte - Traitement Crefor



plus souvent des salariés expérimentés dans une technique autre que celle de la formation.

Note : Les chiffres de cette partie doivent être analysés avec précaution car Pôle emploi ne couvre pas l'intégralité des offres d'emploi. D'autres moyens de recrutement sont bien souvent utilisés (APEC, agences d'intérim, internet, candidatures spontanées, réseau, ect.) notamment par les demandeurs d'emploi positionnés sur des métiers qualifiés.



Evolution du nombre de demandeurs d'emploi de 2005 à 2010
Source DEFM- Traitement Crefor

Les jeunes très peu représentés

Les jeunes de moins de 25 ans ne représentent que 2 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi des métiers de la formation (la tendance est sensiblement la même pour les deux groupes de métiers). Cette proportion est faible au regard de la moyenne régionale : 21 % pour cette tranche d'âge.

Différentes hypothèses, expliquant cette très faible repré-

Caractéristiques de l'offre de formation

Des formations universitaires quasi incontournables en formation initiale

Dans les métiers de la formation initiale, la nécessité de passer un concours impose un niveau universitaire avancé, quelle que soit la discipline enseignée choisie. Pour les enseignants, ce niveau a augmenté récemment avec la masterisation.

Zoom

Master 2 Sciences de l'Éducation

Créées en France en 1967, les Sciences de l'Éducation constituent, au sein de l'Université, les disciplines spécifiques aux secteurs de la formation et de l'éducation.

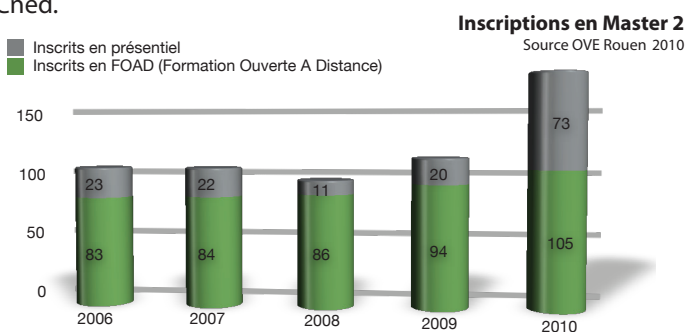
L'Université de Rouen propose un Master 2 Mention Sciences de l'Éducation - Ingénierie du Conseil en formation.

Les métiers de la formation sont majoritairement féminins : ce constat se retrouve également au niveau des étudiants où 75 % des inscrits en Master 2 à la rentrée 2010/2011, sont des femmes.

Cette formation est proposée en formation initiale et en formation continue. Elle accueille un large public dont les effectifs, stables jusqu'en 2009, ont plus que doublé en 2010, passant de 114 à 278 inscrits.

Une partie des étudiants inscrits au Master 2 est en formation initiale. L'autre partie, en formation continue, provient pour la majorité de la filière professionnelle de la formation et, dans une moindre mesure de : l'Éducation, les Ressources Humaines et la filière Santé.

Cette formation, largement suivie en formation continue, est également proposée en FOAD via le télé-enseignement du Cned.



Zoom

Le certificat de Qualification Professionnelle (CQP) de Formateur Consultant

Dans le cadre de la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, les partenaires sociaux ont signé en avril 2006 un protocole d'accord portant sur la création et la mise en œuvre des CQP dans la branche des organismes de formation. Le premier à avoir été créé par la branche, fut le CQP de Formateur-Consultant. Pour être candidat, il faut avoir travaillé 3 ans dans le domaine de la formation, dont 2 ans en tant que formateur. Le CQP valorise ainsi les compétences acquises par le formateur.

Cette certification n'est pas délivrée en Haute-Normandie.

Zoom

La Masterisation

La «Masterisation» désigne la réforme de la formation des professeurs, des premier et second degrés de l'enseignement, datant de 2008.

Avant la réforme, les étudiants titulaires d'une licence se destinant à la profession d'enseignant devaient suivre une année de préparation au concours, puis une année de stage en IUFM après l'obtention du concours pour être titularisé professeur. Suite à la décision du conseil de modernisation des politiques publiques du 11 juin 2008, « Les concours de recrutement des enseignants [ont été] modifiés : pour être titularisés, les enseignants préalablement formés par l'université devront avoir obtenu un Master ».

Les Décisions du conseil des ministres du 2 juillet 2008 sont les suivantes :

- Les enseignants devront justifier de l'obtention du Master pour pouvoir être recrutés à titre définitif.
- Une pré-professionnalisation aura lieu au cours des années de licence.
- Passage d'un concours en Master 2 avec 3 types d'épreuves : disciplinaire / professionnel / connaissance du système éducatif.
- Le lauréat au concours a un service à plein temps et un « accompagnement intensif » par des professeurs expérimentés + des formations hors temps de travail.

Des diplômes peu connus en formation continue

Pour les métiers de la formation continue, les diplômes et titres restent peu connus des employeurs. Ceci peut s'expliquer par le fait que le champ de la formation professionnelle est relativement récent et que les certifications qui y sont liées le sont également. En effet, les premiers diplômes propres à l'ingénierie de formation sont apparus il y a une quinzaine d'années. Par ailleurs, l'offre en formation non diplômante est très développée.

Exemples de formations dispensées en Haute-Normandie

- Formateur Accompagnateur en Insertion Professionnelle (IFA Marcel Sauvage),
- Tuteur et maître d'apprentissage (IFA Marcel Sauvage),
- Formation de formateurs occasionnels (CCI&CAUX),
- Parcours Formation des adultes (CNAM)
- Responsable de projet de formation (CNAM),
- DU Formateur en informatique (Université de Rouen),
- Formateur professionnel d'adultes (AFPA)
- Diplôme d'Etat de professeur de danse et de musique (CEFEDM).

Crefor
98, avenue de Bretagne
BP 112
76100 Rouen
www.crefor-hn.fr

cité des Métiers
115, boulevard de l'Europe
76100 Rouen
www.citedesmetiershaute-normandie.fr

Directeur de publication :
Luc Chevalier
Conception et réalisation :
Daniel Sanchez / Crefor
Nadine Dudouble / Crefor
Participation à la conception
et édition : cité des Métiers

Novembre 2011
ISSN 2109-6074

focus est téléchargeable sur le site du Crefor